

Pharmacie de Sèvres 143 route de Vertou 44200 Nantes	N°	Version	Nom de la procédure : Délivrance de médicaments dérivés du sang	Nb de page : 1
	2	a		
Création le : 11/12/2015 Par Noémie Delangle			Date d'application : 11/12/2015 Par : Noémie Delangle	

Domaine d'application

Délivrance des médicaments dérivés du sang

Responsable

Le pharmacien

Fait quoi

Délivre le médicament concerné et transcrit les informations sur le registre spécial

Comment

Les médicaments dérivés du sang sont prescrits sur une ordonnance classique et inscrit comme tous les produits de liste I dans l'ordonnancier (informatique).

Lors de la délivrance de ce type de produit il faut faire figurer sur le registre spécial les mentions suivantes :

- Nom et adresse du prescripteur
- Nom, adresse et date de naissance du patient
- Date de délivrance
- Dénomination du médicament
- Quantité délivrée

Il faut également obligatoirement coller l'étiquette de traçabilité sur le registre.

Le registre spécial doit être paraphé par le maire ou le commissaire de police.

Où

A l'officine

Contrôles à effectuer et traces à garder

Le registre doit-être conservé **40 ANS**

A noter que les centres de pharmacovigilance ont le droit d'accéder à ce registre